

BLOCAGE DURABLE DU PHOTOVOLTAÏQUE, LA SOURCE D'ÉNERGIE LA PLUS RENTABLE ?

Une analyse de l'utilisation des ressources provenant du supplément réseau 2008-2019 et propositions d'optimisation

En tant qu'éditrice d'une nouvelle étude réalisée par Rudolf Rechsteiner, Ruedi Meier, Urs Muntwyler et Thomas Nordmann, la SES présente brièvement les résultats essentiels:



Schweizerische
Energie-Stiftung

Fondation Suisse
de l'Énergie

Sihlquai 67
8005 Zürich
Tel. 044 275 21 21

info@energiestiftung.ch
PC-Konto 80-3230-3

Grâce aux baisses de prix, la nouvelle électricité photovoltaïque coûte aujourd'hui moins cher que toute autre technique de production électrique en Suisse. Les énergies photovoltaïque et éolienne révolutionnent le secteur de l'énergie dans le monde entier. Combinées à l'exploitation de l'énergie hydraulique assainie sur le plan écologique, elles constituent une bonne base pour atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris rapidement et à moindre coût.

Cette révolution technologique est bloquée en Suisse. Tandis que les réserves du fonds alimenté par le supplément réseau dépasseront probablement 1 milliard de francs fin 2018, des dizaines de milliers d'installations photovoltaïques restent bloquées par de longs délais d'attente. Et ce, alors que de nouvelles installations solaires produisent 5 à 50 fois plus d'électricité que toutes les autres techniques par franc investi provenant du fonds alimenté par le supplément réseau.

En hiver aussi, le photovoltaïque peut fournir l'électricité la moins chère. La sécurité d'approvisionnement est fortement améliorée avec le photovoltaïque. L'importation d'électricité pourrait diminuer aussi en hiver. Les installations solaires en zone urbaine sont adaptables et perturbent peu les paysages et les cours d'eau. Le Conseil fédéral devrait créer des incitants appropriés pour l'installation de modules solaires verticaux sur les façades, les balcons et le long des voies de circulation, ainsi que sur les sites alpins.

Les nouvelles installations solaires sont bien plus économiques que la construction de nouvelles centrales électriques hydrauliques, la biomasse, le biogaz ou la géothermie. L'utilisation de ces trois dernières sources d'énergie se justifie bien davantage pour couvrir le besoin en chauffage grâce à leur meilleur rendement, aux réductions supérieures d'émissions de CO₂ et à une meilleure rentabilité.

Le Conseil fédéral et le Parlement continuent à bloquer le photovoltaïque malgré la baisse de ses coûts. Le frein imposé contre toute attente au développement du photovoltaïque après la votation populaire de 2017 alors que l'énergie solaire affiche le plus faible coût au kilowattheure parmi les énergies soutenues par le fonds alimenté par le supplément réseau va à l'encontre de la volonté populaire.

L'intérêt des investisseurs pour le photovoltaïque reste intact. Pour développer enfin cette technologie, les points suivants sont nécessaires:

- Le montant des rétributions uniques ne devrait être raboté de plus jusqu'en 2023.
- Les délais d'attente doivent être ramenés à moins de trois mois pour les petites installations photovoltaïques et à moins de six mois pour les plus grandes.
- Les procédures d'autorisation pour le photovoltaïque doivent être accélérées et les droits d'exploitation en zone urbaine doivent être étendus, par exemple aux infrastructures publiques. Les conditions générales doivent être davantage orientées vers les options économiques pour une production électrique élevée en hiver.
- La libéralisation légale des communautés de consommation propre doit être renforcée. La revente de l'électricité photovoltaïque produite localement devrait être permise sans frais par-delà les limites parcellaires. Les réseaux parallèles inefficaces devraient être abandonnés.
- Les primes d'injection devraient être calculées à titre expérimental par appels d'offres pour les grandes installations photovoltaïques sans consommation propre. Les installations avec primes d'injection à zéro (mesurées selon les prix du marché en vigueur) devraient recevoir une garantie de financement définitive dans les trois mois. Selon toutes prévisions, le fonds alimenté par le supplément réseau n'intervient pas.
- Pour tenir compte de la consommation électrique élevée en hiver, les coûts de raccordement au réseau devraient être adoptés sur les sites périphériques sans consommation propre, comme c'est le cas depuis longtemps en Europe pour l'énergie éolienne offshore.

Un approvisionnement en électricité sûr et propre revêt une importance capitale pour la société et l'économie. Le développement des énergies renouvelables est possible à moindre coût et constitue la base pour la réalisation des objectifs climatiques et la sortie du nucléaire. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent veiller à ce que les fonds du supplément réseau soient utilisés de manière plus économique. L'Accord de Paris sur le climat pourrait ainsi être mis en œuvre de manière économique et efficace.

La réorganisation des prestations du supplément réseau peut garantir l'amélioration du profil écologique, le renforcement de la création de valeur indigène, une meilleure sécurité d'approvisionnement et une diminution globale des coûts. Les travaux doivent démarrer maintenant. Des améliorations ponctuelles, par exemple par la révision d'ordonnances, peuvent être apportées à tout moment. La présente étude offre une bonne base de décision et montre la voie que doit suivre la politique énergétique de la Suisse.

L'étude complète peut être téléchargée sur www.energiestiftung.ch/strommarkt.